



Adhésion « A Travers Chants »

Année 20.. / 20..

Mail : contact@atraverschantsvezere.com

Site : www.atraverschantsvezere.com

Nom :

Prénom :

Adresse postale :

N° tél :

Date de naissance :

Mail :

Cotisation annuelle : 15 € réglés par chèque à l'ordre de : **ATC Association**

Merci de remettre **3 chèques** à l'inscription impérativement soit : **1er chèque** → adhésion asso + 4ème trimestre soit **45 euros** ; **2ème chèque** → 1er trimestre soit **30 euros** ; **3ème chèque** → 2ème trimestre soit **30 euros**.

L'adhésion à ATC permet aux différents ateliers de bénéficier de l'assurance et de la gratuité des salles mises à disposition par la mairie du Bugé.

Atelier(s) fréquenté(s) : (merci de cocher votre choix)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Chanson contemporaine (30 €/trimestre) | <input type="checkbox"/> Eveil à la danse (30 € / trimestre) |
| <input type="checkbox"/> Chœur baroque (30 € / trimestre) | <input type="checkbox"/> Chorale enfants (30 € / trimestre) |
| <input type="checkbox"/> Atelier instrumental (gratuit) | <input type="checkbox"/> initiation au violon (5 € le cours) |
| <input type="checkbox"/> Techniques vocales (gratuit) voir avec Michèle Lespiat | |

Tarif dégressif si plusieurs adhérents d'une même famille ou inscription à plusieurs ateliers : nous contacter. L'engagement est annuel, de septembre à juin, sauf pour la technique vocale.

Des « dimanches chantants » sont proposés toute l'année.

DROIT à l'IMAGE

Dans le cadre des activités de l'association, des photos ou vidéos de vous-même ou de votre/vos enfant(s) peuvent être utilisées (parution presse locale, site internet de l'association). Votre autorisation est donc nécessaire pour que l'association puisse les utiliser.

- J'autorise l'association à utiliser mon image ou celle de mon ou mes enfant(s) dans le cadre de ses activités.*
- Je n'autorise pas l'association à utiliser mon image ou celle de mon ou mes enfant(s).*

Le Bugé, le

Signature :